

Besançon, le 18 mai 2022

ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur le Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Handball a l'honneur de convoquer en Assemblée Générale :

Le samedi 18 juin 2022

Centre sportif Saint Nicolas, 12 Route Nationale No 74, 21190 Meursault

- MM les membres du Conseil d'Administration
- MM les représentants des clubs affiliés,
- Tous les licenciés (joueurs, dirigeants...) qui le désirent,
- MM les membres licenciés indépendants.

9h : Accueil et appel des délégués

10h : début des travaux

12h30 : fin de l'AG et repas sur place

L'Ordre du jour détaillé et les documents AG seront envoyés début juin

Pour confirmer votre participation, merci de cliquer sur le lien ci-dessous

<https://forms.office.com/r/QeGZ8x8ffn>

*La connexion au formulaire s'effectue obligatoirement avec le mail club
(Attention aux mails redirigés sur des autres boites mails)*

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Article 8.2 des statuts et règlements : Peuvent seules être déléguées des personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, et licenciées à la fédération dans l'association affiliée qu'elles représentent.

Articles 8.4 et 8.5 des Statuts et règlements : lors des Assemblées Générales Régionales, le vote par correspondance ou par procuration n'est pas admis.

Article 8.7 du guide financier, tout club absent lors d'une AG Ligue recevra une amende équivalente à 1€ par licence avec un minimum de 50€.